

GROUPE DE PAROLE D'ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

EN DISTANCIEL



7 janvier 2025 de 15h à 18h30

PROGRAMME ET CONTENU

- Sensibilisation aux objectifs du groupe et évolution des groupes de parole d'enfants
- Informations sur le contenu de la séance pré-groupe pour les parents
- Distinctions entre le conflit aigu de séparation et l'aliénation parentale [vidéo et étapes du processus du risque de perte de lien parent-enfant]
- Notions de dynamique de groupe, types de groupes et de leadership
- Conditions d'une coanimation réussie
- Éléments fondamentaux de la posture de l'animateur de ces groupes de parole d'enfants

EN PRÉSENTIEL



20 et 21 janvier 2025 [2 jours indissociables]
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

Lundi 20 janvier 2025

- Présentation des besoins et réactions des enfants du groupe d'âge 6-9 ans
- Dessin de la famille [comment et quand y avoir recours]
- Expérimentation de stratégies pour apaiser un parent en colère
- Comment faciliter l'expression des besoins de l'enfant dans le groupe et à ses parents
- Exposé sur les outils utilisés avec les enfants de ce groupe d'âge

Mardi 21 janvier 2025

- Présentation des aspects spécifiques de l'adolescence, besoins et réactions des ados à la séparation
- Exposé sur les outils utilisés avec les enfants de ce groupe d'âge
- Travail en partenariat avec les professionnels de la rupture [magistrats, avocats, médiateurs et intervenants psychosociaux]
- État des recherches sur l'impact des groupes de parole d'enfants [États-Unis, Canada et Québec]
- Mise en place d'un groupe de parole d'enfants [comment et avec quels outils]

**Un certificat
de réalisation
remis à l'issue
des 3 journées**

PRÉREQUIS

Être en contact professionnel ou bénévole avec des familles en situation de séparation et avec des enfants concernés par les conflits parentaux

PUBLIC CONCERNÉ

Médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, psychologues, avocats d'enfants, tout professionnel ou bénévole œuvrant auprès des familles séparées.

INTERVENANTE : LORRAINE FILION

Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de parole d'enfants de parents séparés à Montréal et assure la supervision de plusieurs de ces groupes dans diverses régions du Québec. Elle a développé la pratique du coaching coparental auprès des familles séparées depuis 2012.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Devis sur
demande

- Développer des habilités pour travailler avec des enfants
- Utiliser un modèle systémique pour venir en aide à l'enfant
- Découvrir des techniques et des outils propres à chaque rencontre de groupe tant pour le groupe des 6-9 ans que celui des 10-12 ans
- Développer des aptitudes et des attitudes propices à l'échange et au partage entre enfants
- Améliorer le décodage des besoins réels de l'enfant et utiliser de façon stratégique sa parole (ses besoins) afin d'inciter les parents à la prendre en compte
- Apprendre à mobiliser le parent non-demandeur de ce groupe de parole d'enfants
- Concevoir les étapes et les outils nécessaires pour mettre en place un groupe de parole d'enfants (promotion, matériel requis, partenariat à établir avec les intervenants sociaux et juridiques)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeu de rôle pour mettre en pratique des stratégies afin de mobiliser un parent résistant
- Exercice en petits groupes
- Exercice de mime par les participants pour prendre conscience du ressenti des enfants
- Exercice de présentation de participants en ayant recours à des photos de famille
- Vidéo illustrant quelques saynètes de la rencontre quatre avec les parents et les enfants
- Notions théoriques (PPT)
- Exercices pratiques
- Improvisation par quelques participants pour illustrer la présentation aux parents lors de la quatrième rencontre (avec costumes appropriés)



Inscription en ligne
sur le site de la
formation

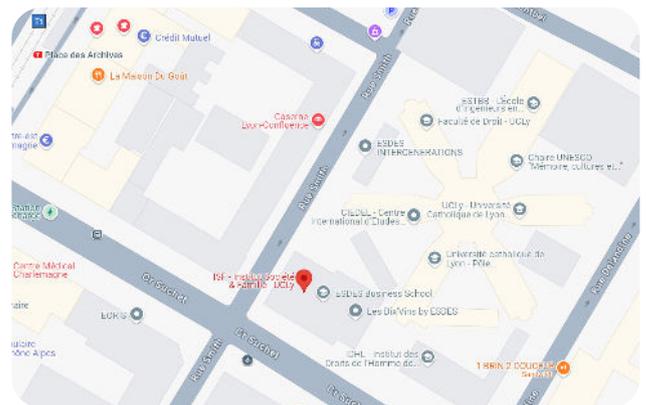
MENTIONS LÉGALES

L'Institut Société & Famille se réserve le droit d'annuler ou de reporter les sessions dans un délai de 8 jours avant la date prévue de la manifestation, en prenant soin d'en informer les participants

L'AFPICL collecte des données à caractère personnel pour assurer la gestion administrative et pédagogique des dossiers de ses apprenants en application de sa politique de protection des données que vous trouverez à l'adresse suivante <http://www.ucl.fr/donnees-personnelles/>

INFORMATIONS PRATIQUES

ISF - Institut Société & Famille
Université Catholique de Lyon - Campus Saint Paul
10, place des Archives 69002 Lyon



CONTACT

Assistante d'institut : Corinne Hierry
isf@univ-catholyon.fr 04 26 84 52 10

Responsable pédagogique : Florence NIELLY
Directrice pédagogique du DEMF.